RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

1re CIRCONSCRIPTION — PRIVAS

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

CITOYENNES, CITOYENS !

Vous allez avoir à élire, le 23 novembre, un Parlement nouveau.

Les événements du 13 Mai en Algérie, le trouble profond créé en France par le jeu de massacre des gouvernements successivement abattus par l'opposition unie de l'extrême droite et de l'extrême gauche, capables de se coaliser pour démolir, incapables de reconstruire ensuite, ont créé un climat dans lequel la République a failli sombrer.

Dans cette tourmente le Parti Socialiste, formation cohérente et organisée dans le pays, a joué un rôle essentiel de sauvegarde.

L'action du Général de GAULLE se serait peut-être orientée différemment si le Parti Socialiste, et ses forces intactes, n'avaient pas été là.

CELA, NOTRE PARTI VOUS DEMANDE DE LE MÉDITER.

Aujourd'hui, dans un climat meilleur, mais lourd encore de menaces, il se présente à vous, comme par le passé, loyalement, en dehors des basses manœuvres électoralistes.

Il se présente à vous, avec son organisation solide, ses cadres éprouvés, et il reste, face à la meute déchainée des ambitions, le seul soutien valable de cette future République, que nous voulons construire avec vous.

Il se présente à vous avec un programme simple et clair, résumé en quelques phrases.

Sur le plan économique et social.

Maintien du volume de la production et du plein emploi.

Lutte contre la crise économique qui s'amorce.

Etablissement et mise en fonction d'un plan de modernisation et d'équipement, tenant compte des nécessités du Marché Commun.

Equitable répartition du revenu national, sécurité du travail et de la vieillesse, juste répartition des charges.

Poursuite de l'effort fait en faveur des retraites pour les Vieux par le gouvernement Guy Mollet.

Accélération des programmes de logements, développement des H.L.M., accession à la propriété.

Sur le plan financier.

Aménagement de la fiscalité afin d'établir la justice devant l'impôt, d'éviter les fraudes d'un capital puissant et anonyme qui a réussi jusqu'à ce jour à faire payer ses additions par les autres (qu'ils soient artisan, petit commerçant, fonctionnaire, employé, ouvrier, paysan ou rentier).

Sur le plan de l'Algérie.

En premier lieu, restitution de la prééminence au pouvoir Civil, mise de l'Armée au service de la Nation.

Recherche de la cœxistence harmonieuse des 2 communautés, et d'abord d'un cessez le feu accompagné de garanties réciproques.

Négociation avec les représentants qualifiés de la population sans aucune exclusive.

Cette politique a toujours été soutenue par le Parti Socialiste. Elle est aujourd'hui celle du Gouvernement de de Gaulle.

Sur le plan de l'outre-mer.

Libération économique et politique des peuples, libération de chaque être humain, seules conditions qui permettront, dans la Communauté prévue par la Constitution, une union profitable de la France et des territoires d'outre-mer.

Sur le plan international.

Effort accru pour le désarmement simultané et contrôlé. Arrêt contrôlé des expériences nucléaires. Poursuite de la construction de l'Europe, et maintien du système de sécurité collective.

En matière agricole.

Une politique a long terme, élaborée après consultation des représentants de la profession, maintenant le principe de l'indexation des produits agricoles par rapport aux prix industriels et aux salaires et maintenant aussi le principe des prix d'objectif.

— *Le soutien des exploitations familiales agricoles, même les plus petites,* car elles sont les plus nombreuses et elles assurent l'équilibre indispensable à notre peuple.

— *La réalisation rapide des assurances sociales agricoles* pour tous les exploitants et l'étude équitable de leur financement.

— L'arrêt du déséquilibre grave né de la disproportion entre l'aide apportée à l'industrie et l'aide, insuffisante, apportée à l'agriculture.

— *La poursuite par conséquent de l'effort de modernisation des conditions de vie* par l'électrification, les adductions d'eau, les chemins, l'habitat rural, le développement de la vulgarisation et de l'enseignement agricoles, les prêts à long terme et à bas intérêt.

Sur le plan de la jeunesse et de l'École.

— *Une politique cohérente de la jeunesse comportant notamment :*

— *les prêts aux jeunes ménages,*

— l'amélioration de l'orientation et de la formation technique professionnelles, la réforme de l'Enseignement,

— *la réorganisation des bourses aux familles* afin que les fils d'ouvriers et de paysans puissent accéder à tous les ordres de l'enseignement, y compris le supérieur,

— la réalisation des constructions scolaires, la création de classes et la poursuite accrue du recrutement du personnel enseignant, mesures qui permettront de faire face à l'augmentation de la natalité,

— *le maintien de la laïcité de la République et de l'Ecole,* dans le respect sincère et profond des croyances de tous.

L'action départementale de J. PALMÉRO.

Mais un programme n'est rien si les hommes qui le proposent ne sont pas d'abord décidés à consacrer toutes leurs forces à la défense permanente des intérêts départementaux. Sur ce plan, amis et adversaires, par delà les oppositions politiques, rendront hommage à notre Camarade Jean PALMERO, pour le dévouement et la compétence avec lesquels il a servi l'ARDECHE.

En peu de mois il a acquis en ce domaine, par son activité et son objectivité, l'estime de tous.

Il s'est efforcé de multiplier les contacts avec les élus municipaux et les représentants des diverses organisations économiques et agricoles. Bien informé des immenses besoins de notre Département, il les a fait connaître aux gouvernements successifs et plus particulièrement à celui qu'a dirigé Guy Mollet :

— c'est ainsi qu'il a pu obtenir du pouvoir central **une augmentation généralisée et importante,** portant sur plusieurs dizaines de millions, du plafond des subventions d'Etat en 1957, seul moyen valable d'augmenter les programmes des travaux, tant d'adduction d'eau, que d'électrification, que de construction de chemins.

Tous les élus municipaux ou cantonaux du Département, quelle que soit leur étiquette politique, sont au courant de cette action.

— Il a défendu les projets de subventions, de prêts, etc... déposés par des coopératives ou syndicats agricoles qui se sont adressés à lui. Et ils sont nombreux.

— Il a lutté pour que soient reconnus et défendus les intérêts des victimes des catastrophes naturelles dont notre Département a particulièrement souffert ces deux dernières années.

— Il a déposé, entre autres projets, un texte de loi tendant à préserver la cause des expropriés de la C.N.R. et n'a cessé d'agir depuis pour que soit adoptée une législation d'expropriation plus conforme à l'équité. *S'il est réélu, il poursuivra fermement cet effort.*

— les cheminots du C.F.D., parmi d'autres catégories d'ouvriers, doivent savoir d'autre part qu'il a mené une action permanente, en accord avec leurs responsables, pour que soient reconnus leurs droits.

— Il a défendu toutes les causes qui lui parurent justes sans réserver son appui à ses seuls amis politiques *car il pense qu'un Député, une fois élu, doit être pour tous le défenseur naturel de la justice.*

Ceux qui le connaissent savent qu'il méprise la démagogie. Il n'a jamais flatté l'opinion publique parce qu'il la respecte. *Il a réalisé plus que promis.* Et il ne fait aujourd'hui encore aucune des promesses mirobolantes que tant de candidats prodiguent à l'heure des élections.

C'est pour toutes ces raisons que la Fédération Socialiste de l'Ardèche propose à vos libres suffrages la candidature de

Jean PALMERO
DÉPUTÉ SORTANT

Fils d'un modeste cheminot, docteur ès Lettres, il a dirigé pendant de longues années l'Ecole Normale de garçons de Privas. Notons que, membre des Forces Françaises Combattantes, il a été un agent actif de la Résistance en Dordogne, où il a représenté notre Parti au Comité Départemental de Libération en 1944.

son remplaçant est

Louis MONNET

Agriculteur à Bourg-St-Andéol, responsable de nombreuses organisations agricoles. D'une haute valeur technique, puisqu'il est licencié ès Sciences, ce propriétaire-exploitant s'est toujours dévoué à la cause de la paysannerie ardéchoise. Il est ancien combattant et prisonnier de guerre de 1940 à 1945.

Le référendum du 28 septembre 1958, approuvé massivement par le peuple de France, a donné à notre pays une Constitution nouvelle qui devient la loi inviolable de tous les démocrates.

Le Parti socialiste, qui a tant sacrifié dans le pays à l'intérêt national, mettra tout en œuvre demain, unanime et fraternel, pour que la Ve République soit forte, libre, démocratique et sociale.

Vive l'Ardèche,

Vive la République,

Vive la France.

Vu : Les Candidats.

IMP. MODERNE PRIVAS

Novembre 1958